

Envoyé en préfecture le 26/05/2025

Reçu en préfecture le 26/05/2025

Publié le

ID : 069-256910183-20250523-CS_2025_05_7-DE

S²LO



RAPPORT DE PRESENTATION COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

SITIV

50, boulevard Ambroise Croizat
69 200 Vénissieux
04 72 89 02 10

Table des matières

CHAPITRE 1 : COMMENTAIRE DES PRINCIPAUX RESULTATS	3
1/ RESULTATS PAR SECTIONS	3
2/ DETAIL DES RESTES A REALISER	4
CHAPITRE 2 : AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2024.....	5
CHAPITRE 3 : PRESENTATION DETAILLEE	6
1/ SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	6
2/ SECTION D'INVESTISSEMENT.....	7
CHAPITRE 4 : ETAT DE LA DETTE	8
1/ STRUCTURE	8
2/ ENCOURS ET ANNUITES.....	9
3/ EPARGNE.....	9
CHAPITRE 5 : BUDGET ANNEXE « TERRITOIRE NUMERIQUE OUVERT ».....	10
1/ RESTES A REALISER.....	11
2/ AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS	11
CHAPITRE 3 : PRESENTATION DETAILLEE	12
1/ DEPENSES PAR MISSION.....	12
2/ RECETTES	13

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 permettant aux collectivités d'expérimenter le Compte Financier Unique (CFU), le SITIV s'est portée candidate à l'expérimentation à compter du 1er janvier 2023, par la délibération 2021_12_8 du 10 décembre 2021.

Le CFU se substitue, durant la période de l'expérimentation, au compte administratif et au compte de gestion. Il deviendra, en 2024, la nouvelle norme de présentation des comptes locaux, si le législateur en décide ainsi à l'issue de la phase d'expérimentation. La mise en place du CFU vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière,
- améliorer la qualité des comptes,
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable.

Le vote sur le CFU constitue l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612-12 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

CHAPITRE 1 : COMMENTAIRE DES PRINCIPAUX RESULTATS

Le tableau ci-dessous présente l'exécution du budget 2024 :

		Recettes	Dépenses	Solde
Section de fonctionnement	Résultat Exercice 2024	3 833 046,08 €	3 554 430,21 €	278 615,87 €
	Résultat antérieur (2023) reporté R002	136 395,63 €		136 395,63 €
	Résultat à affecter / reporter			415 011,50 €
Section d'investissement	Résultat Exercice 2024	1 176 095,18 €	1 115 320,48 €	60 774,70 €
	Résultat antérieur (2023) reporté R001	329 581,51 €		329 581,51 €
	Résultat à affecter			390 356,21 €
	Reste à réaliser (R.A.R.) au 31/12/2024	0,00 €	359 382,41 €	359 382,41 €
Résultat global cumulé 2024 (net de R.A.R.)				445 985,30 €

1/ RESULTATS PAR SECTIONS

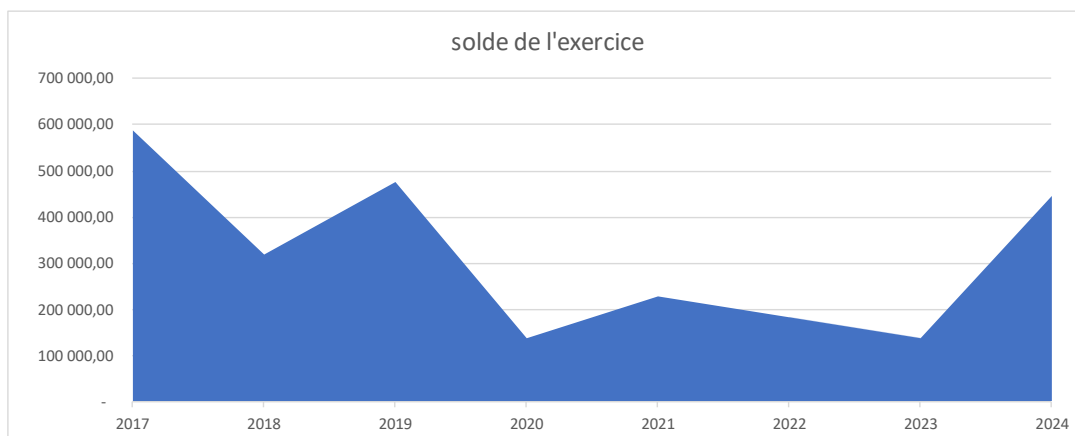
La section de fonctionnement affiche un résultat excédentaire sur l'exercice 2024 de **415 011.50** euros.

La section d'investissement affiche un résultat excédentaire pour l'exercice 2024 de **390 356,21** euros.

Le résultat global cumulé net des reports d'investissement de l'exercice 2024 (total cumulé recettes – total cumulé dépenses) est de **445 958,30** euros. Ce résultat exceptionnel est lié au versement en fin d'exercice d'une subvention Plan France Relance de 119 000 euros, prévu pour financer le projet de coffre-fort numérique en 2025, ainsi qu'une marge dégagée sur la masse salariale sous l'effet de deux absences de longue durée.

L'historique des soldes est présenté ci-dessous :

année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
solde de l'exercice	586 437,02	318 953,61	475 631,40	136 955,44	228 880,56	181 498,28	136 395,63	445 985,30



2/ DETAIL DES RESTES A REALISER

Les restes à réaliser de la section d'investissement sont constitués des engagements non-soldés au 31 décembre, et contribuent au besoin de financement du budget de l'année suivante.

Les restes à réaliser au titre du résultat de l'exercice 2023 sont détaillés ci-dessous :

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 359 382,41
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	265 310,46
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	61 281,66
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	32 790,29
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

PART MUTUALISEE

Les restes à réaliser sur part mutualisée représentent 238 070.01 euros soit 66 % du total.

Les principales opérations d'investissement ayant généré des reports d'engagements sont :

- Les projets ARPEGE - Enfance (56 980 €)
- Les projets ATAL – gestion des services techniques (25 290 €)
- Le déploiement du SI de gestion des salles (30 621 €)
- La mise a niveau de la solution ASTRE gestion financière (31 842€)
- Le déploiement de la solution de cybersécurité Matrix42 (23 940 €)

Il convient de noter que dans les restes à réaliser sont présents l'engagement de levées de réserves de l'opération immobilière du Miroir pour 32 790 euros.

PARTS PERSONNALISEES

Les restes à réaliser sur parts personnalisées représentent 121 312.40 euros soit 34% du total

	20 - logiciels	21- - matériels	Total général
Corbas	1 969,03	10 745,22	12 714,25
Rive-de-Gier	19 817,71	30,00	19 847,71
Saint-chamond	12 384,00	50 506,44	62 890,44
Vaulx-en-Velin	20 400,00		20 400,00
Vénissieux	5 460,00		5 460,00
Total général	60 030,74	61 281,66	121 312,40

CHAPITRE 2 : AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2024

L'affectation définitive des résultats 2024 est opérée comme suit.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le résultat du compte financier unique affiche un excédent de fonctionnement cumulé de **415 011.50€** affecté au financement de la section de fonctionnement du budget 2025.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le résultat du compte financier unique affiche un excédent d'investissement de **390 356,21 €** affecté au financement de la section de fonctionnement du budget 2025.

Les restes à réaliser se montant à **359 382.41 €**.

CHAPITRE 3 : PRESENTATION DETAILLEE

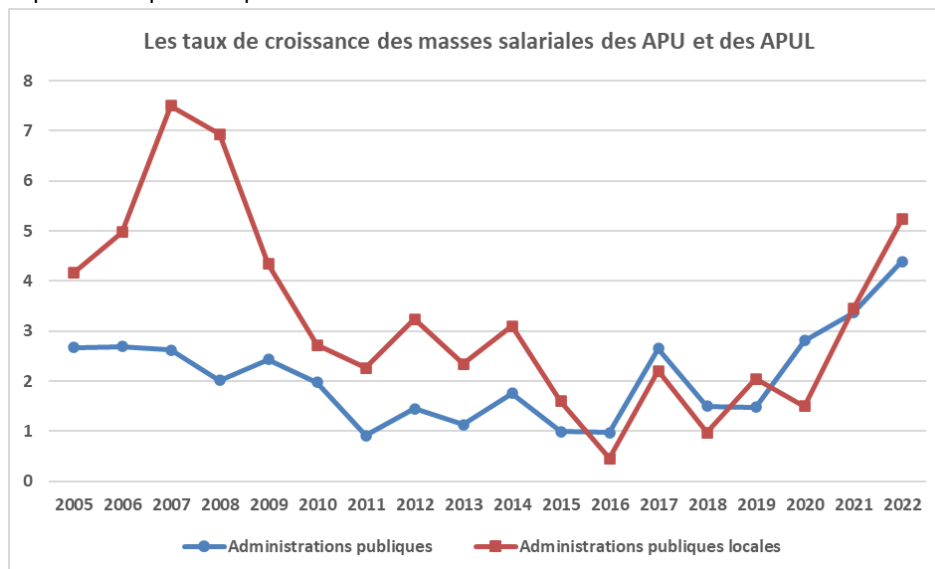
1/ SECTION DE FONCTIONNEMENT

Fonctionnement	CFU	2020	2021	2022	2023	2024
Chapitres						
Dépenses						
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
65811 - informatique en cloud				49 868	87 516	186 097
65818 - abonnements logiciels				48 940	64 193	41 998
65821 - participation budget annexe				-	116 328	72 288
CHARGES A CARACTERES GENERAL						
6156 - maintenances	336 889	349 947	375 689	405 447	422 213	
6184 - formation	52 038	51 781	69 881	56 140	56 156	
6262 - interconnexion THD	87 340	103 347	87 393	95 430	57 058	
CHARGES FINANCIERES	24 908	24 574	19 943	28 839	40 341	
FRAIS DE PERSONNEL ET CHARGES ASSIMILEES	1 659 191	1 625 465	1 780 115	1 767 715	1 834 408	
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	417 707	418 326	460 697	480 342	552 767	
Total Dépenses	2 920 633	3 000 051	3 203 353	3 442 705	3 571 494	
Recettes						
ATTENUATIONS DE CHARGES	13 233	16 734	10 760	17 359	7 107	
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	23 000	13 400	21 005	9 002	35 602	
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	-	-	50 000	169 022	494 195	
FISCALITE LOCALES				3 145 943	3 054 029	
PRODUITS DES SCES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			95 000	172 946	242 113	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	330 383	44 157	-	3 905		
REMBOURSEMENTS. SUBVENTIONS. PARTICIPATIONS	2 976 228	3 097 881	3 153 195	-		
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	318 954	122 802	136 955	181 498	136 396	
Total Recettes	3 661 797	3 294 973	3 466 916	3 699 676	3 969 442	

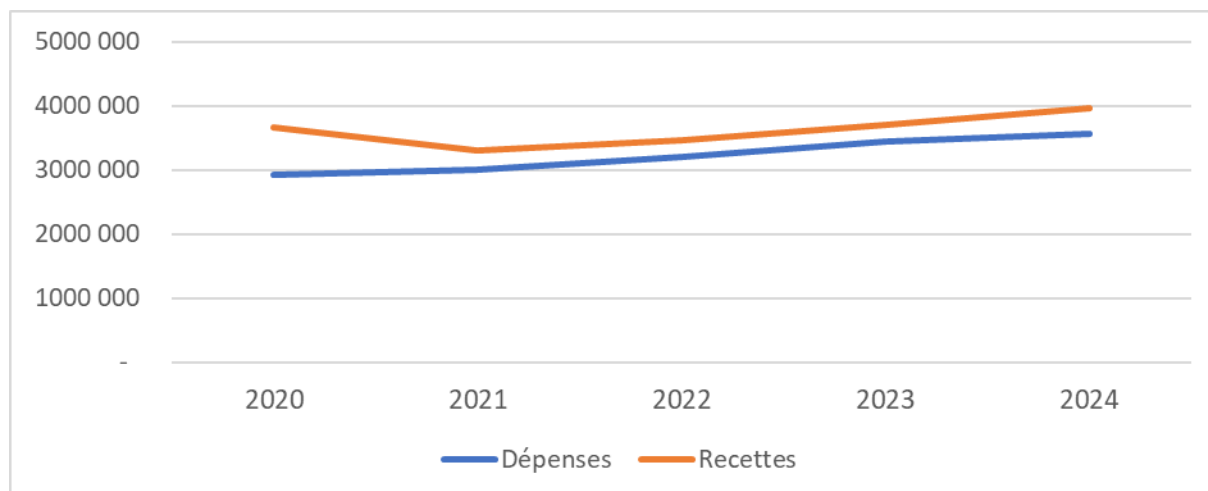
Entre 2020 et 2024 les charges de fonctionnement ont progressé de 20,6%, soit 5% par exercice en moyenne. Ces charges sont principalement constituées des frais de maintenance des logiciels (378 € en moyenne), des prestations de service des éditeurs (150k€ en moyenne), et des frais d'exploitation du réseau de communication (86 k€ en moyenne).

La progression de ces dépenses intègre notamment les couts induits par les nouvelles offres de service de ces dernières années.

Il est a noté que la masse salariale a progressé de 10,5% sur la période observée, soit 2.6 % par an en moyenne, inférieur à la tendance globale observée pour les administrations locales. En effet le personnel étant majoritairement sur des postes très qualifiés, les différentes mesures adressées aux salaires les plus bas de la fonction publique ont eu peu d'impact.



La dynamique des charges de fonctionnement courantes reste cependant supérieure à celle des recettes de fonctionnement (+1.4% en moyenne). Cet effet de ciseau a été jusqu'ici absorbé par les excédents antérieurs de l'établissement et l'optimisation des achats sur l'ensemble des services opérés par le SITIV. L'amélioration sur 2024 est expliquée par le résultat exceptionnel de l'exercice (cf. 1 – resultat par section).



2/ SECTION D'INVESTISSEMENT

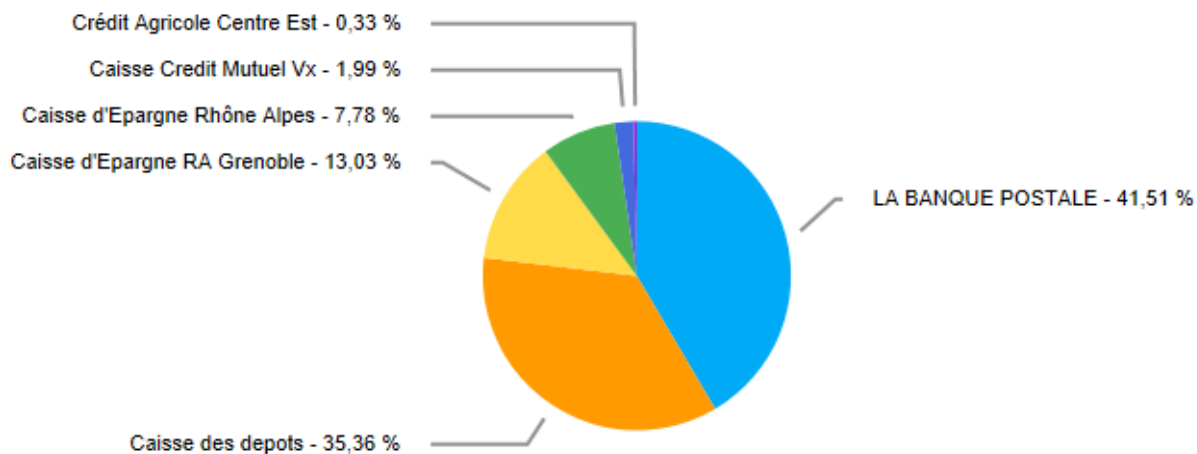
Investissement Chapitres	CFU				
	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses					
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	336 034	294 570	321 250	357 528	392 186
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	269 298	226 349	263 152	294 987	364 737
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	399 867	400 142	504 646	525 930	285 819
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES					72 579
Total Dépenses	1 005 199	921 062	1 089 048	1 178 446	1 115 320
Recettes					
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	229 510	472 460	302 608	135 110	185 898
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	400 000	125 000	366 000	429 570	437 430
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	417 707	418 326	460 697	480 342	552 767
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	706 861	425 086	452 968	495 796	329 582
Total Recettes	1 754 079	1 440 872	1 582 274	1 540 817	1 505 677

L'enveloppe dédiée aux projets d'investissement progresse sur la période (+8,1% sur la période observée), avec 283 k€ en moyenne pour les matériels (pour moitié sur les parts personnalisées) et 423 k€ pour les licences logicielles (pour plus de 90% en part mutualisée) et le transfert de certains investissements vers le budget annexe (72 k€ en 2024).

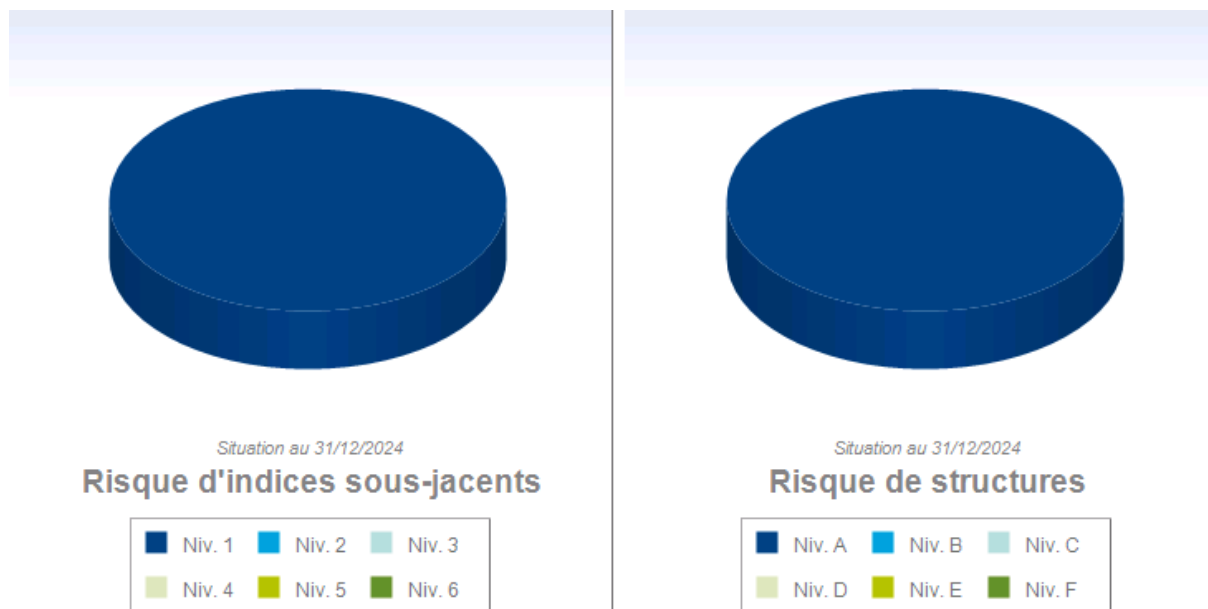
CHAPITRE 4 : ETAT DE LA DETTE

1/ STRUCTURE

L'encours de dette de l'établissement est réparti de manière diversifiée entre plusieurs organismes bancaires nationaux

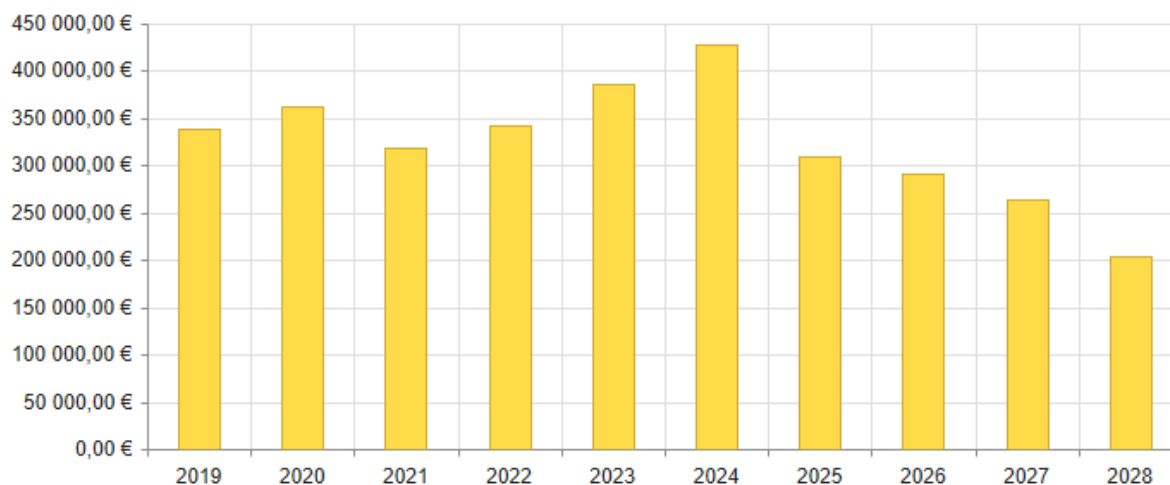


L'intégralité de l'encours de dette est qualifiée 1A, et ne présente ni risque sous-jacent, ni risque de structure.



2/ ENCOURS ET ANNUITES

La projection des annuités de remboursement fait apparaître une marge importante à partir de l'exercice 2025, du fait de la fin d'une part de l'emprunt immobilier actuel.



3/ EPARGNE

Exprimé en nombre d'années, le ratio de capacité de désendettement est une mesure de la solvabilité financière des collectivités locales. Il permet de déterminer le nombre d'années (théoriques) nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette, en supposant que la collectivité y consacre la totalité de son épargne brute. A encours identiques, plus une collectivité dégage de l'épargne, et plus elle pourrait rembourser rapidement sa dette.

	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses de fonctionnement	2 502 926	2 581 725	2 742 656	2 962 363	3 018 727
Recettes de fonctionnement	3 331 414	3 250 817	3 466 916	3 695 771	3 969 442
Epargne brute	828 488	669 092	724 260	733 408	950 715
Capital de la dette	336 034	294 570	321 250	357 528	392 186
Epargne nette	492 454	374 522	403 010	375 880	558 529
Capital restant dû	2 333 086	1 997 052	2 272 231	2 344 704	2 341 240
Capacité de désendettement	2,82	2,98	3,14	3,20	2,46

Le SITIV se distingue par un cycle d'investissement court (entre 5 et 8 ans) et une stratégie d'emprunt adaptée à ce rythme plus rapide que celui d'une commune. De ce fait là ou une capacité de désendettement « normale » pour une commune est inférieure à 10 ans, le SITIV doit maintenir la sienne inférieure à 6 ans. L'établissement dispose donc d'une marge pour faire appel à un financement par emprunt dans les années à venir. L'amélioration sur 2024 est expliquée par le résultat exceptionnel de l'exercice (cf. 1 – résultat par section)

CHAPITRE 5 : BUDGET ANNEXE « TERRITOIRE NUMERIQUE OUVERT »

Le tableau ci-dessous présente l'exécution du budget 2024 :

		Recettes	Dépenses	Solde
Section de fonctionnement	Résultat Exercice 2024	1 151 974,57 €	1 318 254,00 €	-166 279,43 €
	Résultat antérieur (2023) reporté R002	282 218,28 €		282 218,28 €
	Résultat à affecter / reporter			115 938,85 €
Section d'investissement	Résultat Exercice 2024	1 121 848,29 €	610 536,86 €	511 311,43 €
	Résultat antérieur (2023) reporté R001	0,00 €	168 599,36 €	-168 599,36 €
	Résultat à affecter			342 712,07 €
	Reste à réaliser (R.A.R.) au 31/12/2024	0,00 €	422 247,64 €	422 247,64 €
Résultat global cumulé 2024 (net de R.A.R.)				36 403,28 €

Le budget annexe rembourse au budget principal 3 ETP mis à disposition, ainsi que les frais d'hébergement supportés au budget principal.

La section de fonctionnement affiche un résultat excédentaire sur l'exercice 2024 de **115 938.85** euros.

La section d'investissement affiche un résultat déficitaire pour l'exercice 2024 de **342 712.07** euros.

Le résultat global cumulé net des reports d'investissement de l'exercice 2024 (total cumulé recettes – total cumulé dépenses) est de **36 403.28** euros.

1/ RESTES A REALISER

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 422 247,64
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	422 247,64
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

La principale opération d'investissement ayant généré des reports d'engagements est la mise en œuvre de la messagerie électronique pour la métropole du Grand Lyon : 403 527 €

2/ AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS

Considérant l'excédent de fonctionnement 2024 ci-dessus ; Il convient donc d'affecter définitivement **36 403.28 €** au financement de la section de fonctionnement 2025 et **79 535.57 €** à la section d'investissement.

CHAPITRE 3 : PRESENTATION DETAILLEE

1/ DEPENSES PAR MISSION

	2022	2023	2024	Total général
+	-	-	-	-
charge administratives	154 444	206 187	710 000	1 070 631
Fonctionnement	70 000	203 667	710 000	983 667
Investissement	84 444	2 520	-	86 964
Outils collaboratifs	161 628	254 886	271 602	688 116
Fonctionnement		189 906	213 732	403 638
Investissement	161 628	64 980	57 870	284 478
Hébergement	330 654	450 148	182 493	963 295
Fonctionnement	25 000	69 618	77 778	172 396
Investissement	305 654	380 530	104 715	790 899
Identité	71 940	171 972	52 920	296 832
Fonctionnement		16 200	44 280	60 480
Investissement	71 940	155 772	8 640	236 352
Messagerie	118 962	6 480	442 012	567 454
Fonctionnement		6 480	2 700	9 180
Investissement	118 962	-	439 312	558 274
Total général	837 628	1 089 673	1 659 027	3 586 328

Pour la mission Hébergement, celui-ci a été rendu opérationnel pour les 3 membres des l'entente avec un plan d'action renforcé sur les enjeux de stockage et de sauvegardes.

Pour la mission identité, le projet est également finalisé pour les trois membres, avec également l'ajout du raccordement à Agent Connect, le service d'identité numérique de l'état. En reste à réaliser : l'approvisionnement automatique des comptes dans l'annuaire collaboratif, et la gestion des invités externes.

Pour la mission Outils Collaboratifs, L'ensemble de la suite est opérationnel pour le SITIV depuis 2022, depuis octobre 2023 à la ville de Lyon et depuis avril 2024 à la Métropole.

Enfin pour la mission Messagerie, l'alignement technique pour le SITIV a été réalisé en fin d'année 2024. Un pilote de migration a été réalisé courant d'année pour la Métropole, et la ville de Lyon testera des solutions techniques courant 2025.

2/ RECETTES

	2022	2023	2024	Total général
Recettes par financeurs	1 500 000	639 176	1 405 803	3 544 979
Ville de Lyon		217 051	270 300	487 351
Métropole de Lyon		305 797	468 166	773 963
F.C.T.V.A.		-	45 828	45 828
Budget principal du SITIV (F)		116 328	72 288	188 616
Budget principal du SITIV (I)			72 579	72 579
Plan France Relance - ANCT	1 500 000	-	476 643	1 976 643
Total général	1 500 000	639 176	1 405 803	3 544 979

Pour rappel les recettes sont déterminées par un ratio de financement défini dans le cadre de la convention intercommunale entre la Métropole de Lyon, la ville de Lyon et le SITIV.

SITIV	16,4 %
Ville de Lyon	30,6 %
Métropole de Lyon	53 %